



## **Stratégie de transparence et de confiance facilitée par le gouvernement ouvert**

Gendarmerie royale du Canada  
**Mieux ensemble**



# Table des Matières

**3**

Aperçu

**5**

Notre cheminement  
jusqu'à présent

**6**

Situation actuelle

**7**

Vision et mission

**8**

Gouvernance

**9**

Facteurs

**15**

Observations

**18**

Avantages des données  
et des renseignements  
ouverts

**20**

Principes

**22**

Partenariats

**23**

Objet

**24**

Objectifs et résultats

**27**

Plan d'action

## Aperçu

Comme le mentionne l'[Open Government Partnership](#), « un manque de données policières transparentes ou comparables empêche le public et les décideurs de comprendre pleinement et de traiter les pratiques policières problématiques et leurs conséquences. »<sup>1</sup>

Pour l'essentiel, le gouvernement ouvert est une approche de gouvernance et de culture qui vise à accroître **la transparence, l'intégrité, la responsabilisation et la participation**. La transparence au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), rendue possible par une approche de gouvernement ouvert, offre des possibilités d'améliorer la responsabilisation, de favoriser la confiance, de stimuler l'innovation et le changement, d'améliorer les services et les politiques, de favoriser la prise de décisions fondée sur des données probantes, d'encourager la police communautaire et d'établir une organisation de sécurité publique plus efficace et plus réactive dans son ensemble.

La transparence à la GRC consiste essentiellement en ce qui suit :

- ◆ créer une culture plus coopérative de partage responsable des données et des renseignements au sein de la GRC;
- ◆ accorder aux employés de la GRC, aux partenaires et aux citoyens un accès aux données et aux renseignements créés et saisis par la GRC, y compris une liste entièrement transparente des données et des renseignements recueillis par la GRC (liste des données et des renseignements), et fournir les raisons pour lesquelles ils peuvent ou ne peuvent pas être publiés;
- ◆ permettre à nos partenaires, aux citoyens, aux universitaires, à la société civile, aux entreprises et aux médias d'utiliser et de réutiliser les données et les renseignements visés par la [licence du gouvernement ouvert](#) à leurs propres fins;
- ◆ permettre une plus grande visibilité des activités, des services et des actions de la GRC afin de garantir la responsabilisation et la confiance;
- ◆ permettre à la GRC et aux citoyens canadiens de travailler plus efficacement les uns avec les autres en créant un espace de participation ouverte dans l'intérêt de la sécurité publique et communautaire;
- ◆ améliorer la police communautaire par la transparence des interactions quotidiennes liées à la sécurité communautaire, aux interventions de la police, aux services publics et à la croissance de la collectivité;
- ◆ assurer une organisation plus équitable et responsable qui réduit les préjugés, fait progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et s'attaque au racisme systémique par l'adoption de principes et de pratiques de transparence qui favorisent l'ouverture et la participation.

1 [Transparence et responsabilité en première ligne de la justice : transparence des données policières \(opengovpartnership.org\)](#)

À titre d'organisation policière canadienne, la GRC a le devoir de protéger le droit à la vie privée des gens, d'assurer la sécurité des agents ainsi que de préserver la sécurité nationale et les intérêts des collectivités. Une approche ouverte par conception doit être conciliée avec cette exigence inébranlable de protection des droits des citoyens canadiens et de la sécurité de tous afin de maximiser la transparence. Bien que ces deux aspects semblent être des opposés d'un même spectre, ils forment un tandem. Une transparence accrue dans les activités de police, les interactions entre les citoyens et la police, la sécurité nationale et la sécurité des collectivités est essentielle pour évaluer l'efficacité, l'équité et la responsabilisation des services de police.

Comme l'a déclaré le [Groupe consultatif sur la transparence de la sécurité nationale](#), « la transparence des gouvernements est un élément fondamental des droits des citoyens dans les pays démocratiques »<sup>2</sup>. L'ouverture des données et des renseignements peut servir de base à des recherches éclairées, favoriser la collaboration pour la conception d'outils et de services novateurs et de réformes stratégiques, renforcer la responsabilisation et accroître la confiance du public à l'égard des services de police et de la sécurité publique.

Le renforcement de l'engagement de la GRC envers les citoyens qu'elle protège peut contribuer à la conception de meilleures politiques en matière de maintien de l'ordre, à l'amélioration de l'utilisation des données et des renseignements, à l'augmentation de la protection des libertés civiles et des droits de la personne, à la lutte contre la désinformation et la mésinformation de même qu'à l'établissement d'une relation ancrée dans un objectif commun de sécurité des collectivités pour tous.

La Section du gouvernement ouvert de la GRC collabore avec tous les secteurs d'activité de la GRC, qu'ils soient opérationnels ou internes, afin de créer de nouvelles façons de partager des données et des renseignements dans l'ensemble de l'organisation et avec les citoyens, de trouver de nouvelles possibilités de mobilisation et de dialogue et de faciliter l'accès à nos services et leur compréhension. Grâce à l'application de cette stratégie, la GRC s'efforcera de s'établir comme chef de file international en matière de transparence sur le plan de la sécurité publique et de pratiques de gouvernement ouvert, et d'incarner les principes de confiance, de transparence, d'intégrité, de responsabilisation et de participation.

---

2 [Définition, mesure et institutionnalisation de la transparence en matière de sécurité nationale \(securitepublique.gc.ca\)](#)

# Notre cheminement jusqu'à présent

2015

La GRC crée et publie son [Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert](#) sur le Portail du gouvernement ouvert. De nombreux objectifs n'ont pas été atteints les années suivantes, en raison d'un manque de ressources et de conflits dans les priorités.

2018

La GRC conçoit la stratégie Vision150 et au-delà, qui représente un plaidoyer ambitieux en faveur d'une GRC moderne, inclusive et digne de confiance.

2020

La GRC publie trois ensembles de données primordiales sur son [site Web Transparence](#). Les ensembles de données s'intitulent Demandes de service, Diversité de l'effectif et Option d'intervention policière.

2021

La GRC crée la Direction du gouvernement ouvert et de la gouvernance des données pour consacrer des ressources à temps plein à l'avancement du gouvernement ouvert à la GRC.

2022

La GRC contribue au [5<sup>e</sup> Plan d'action national du Canada sur le gouvernement ouvert](#) et s'engage à accroître la diffusion de données ouvertes, à créer un forum multi-intervenants, à dresser une liste des données et à créer un groupe de travail interne pour promouvoir la transparence en son sein.

# Situation actuelle

Le 28 octobre 2020, la GRC a publié, sur sa [page Web Transparence](#), trois ensembles de données accompagnés d'une description et d'une visualisation de la base des données pour aider les lecteurs à comprendre les données et leur complexité. Les rapports annuels de [divulgence proactive d'informations policières](#) portent sur les options d'intervention de la police, les appels de service reçus par la GRC (incidents) et les statistiques sur la diversité des employés au sein de la GRC. Bien que les ensembles de données n'aient pas été publiés dans un format conforme aux exigences [de la Directive sur le gouvernement ouvert](#) du gouvernement du Canada, ils ont constitué une première étape importante pour ouvrir la voie à des activités de gouvernement ouvert plus robustes à la GRC.

Le [Plan stratégique Vision150 et au-delà](#) de la GRC définit les priorités, les risques et les échéances qui permettront d'apporter les changements nécessaires pour soutenir l'organisation afin de faire évoluer sa culture, de répondre aux besoins essentiels et de lui permettre de devenir une organisation moderne, inclusive et digne de confiance. Une initiative clé est la création et le lancement de la toute première. La Section du gouvernement ouvert de la GRC, qui relève de la Direction du gouvernement ouvert et de la gouvernance des données, au sein de la Sous-direction de l'analyse, des données et de la gestion de l'information (SDADGI), le 1<sup>er</sup> février 2021. Cette initiative a renforcé le soutien organisationnel pour faire progresser le gouvernement ouvert à la GRC et incarner les principes de confiance, de transparence, d'intégrité, de responsabilisation et de participation.

De plus, la récente [Commission des pertes massives](#) a mis en évidence la nécessité pour la GRC d'améliorer la communication interne et sa culture grâce à ses efforts de transparence : « C'est ainsi que nous allons renforcer la confiance, en étant plus transparents, plus ouverts, en fournissant des renseignements opportuns et exacts, en ne nous cachant pas derrière une culture minimaliste. »—La commissaire Brenda Lucki

Afin d'ancrer les initiatives de transparence de la GRC, la Section du gouvernement ouvert de la GRC a contribué au [5<sup>e</sup> Plan d'action national \(PAN\) du Canada pour un gouvernement ouvert \(2022-2024\)](#) en s'engageant à déployer ses efforts et à faire progresser les éléments fondamentaux de la transparence dans les services de police. Dans le cadre du thème de la justice du PAN, la GRC s'est engagée comme suit :

## **Jalon : 4.1 Recueillir et partager des données, y compris des données désagrégées**

- 4.1.5 *Recueillir et publier des données de grande valeur concernant diverses activités de police, la composition de l'effectif, etc. (d'ici mai 2023).*
- 4.1.5.1 *Établir et publier une liste des données et des ressources documentaires à valeur opérationnelle de la GRC.*
- 4.1.5.2 *Publier sur le Portail de données ouvertes du gouvernement du Canada les ensembles de données ouverts de la GRC déterminés et approuvés (en cours)*

**Jalon : 4.5 Feuille de route pluriannuelle pour un gouvernement ouvert à la GRC**

- 4.5.1 *Concevoir une stratégie de gouvernement ouvert pour la GRC et un plan d'action pluriannuel connexe (rendu public) (d'ici septembre 2022).*
- 4.5.2 *Établir un Bureau pour un gouvernement ouvert avec des ressources consacrées à la promotion de l'ouverture et de la transparence à la GRC (en cours).*
- 4.5.3 *Créer un Groupe de travail sur le gouvernement ouvert au sein de la GRC composé d'intervenants clés de celle-ci, afin de déterminer les données et les renseignements et de les diffuser, ainsi que de promouvoir une culture d'ouverture, de transparence et de responsabilisation fondée sur les principes et les pratiques d'un gouvernement ouvert. En outre, la GRC participera activement aux groupes de travail et aux efforts interministériels sur la justice et les sujets connexes, soit la transparence et le gouvernement ouvert (en cours).*
- 4.5.4 *Créer un Forum multi-intervenants de la GRC (organismes non gouvernementaux, autres ministères, secteur privé, secteur universitaire, représentants des collectivités, y compris les peuples autochtones, la communauté LBGTQ, les jeunes, etc.) afin de favoriser les discussions sur les priorités et les domaines d'intérêt pour l'ouverture et la transparence au sein de la GRC (en cours).*

Cette stratégie et le plan d'action connexe comprendront les engagements de la GRC pris dans le cadre du PAN afin de faire progresser les principes du gouvernement ouvert et d'assurer la transparence et la confiance dans toute l'organisation et avec les Canadiens qu'elle sert.

## Vision et mission



### Vision

Créer une GRC ouverte par défaut qui soit une organisation de sécurité publique plus fiable, plus efficace et plus réactive.

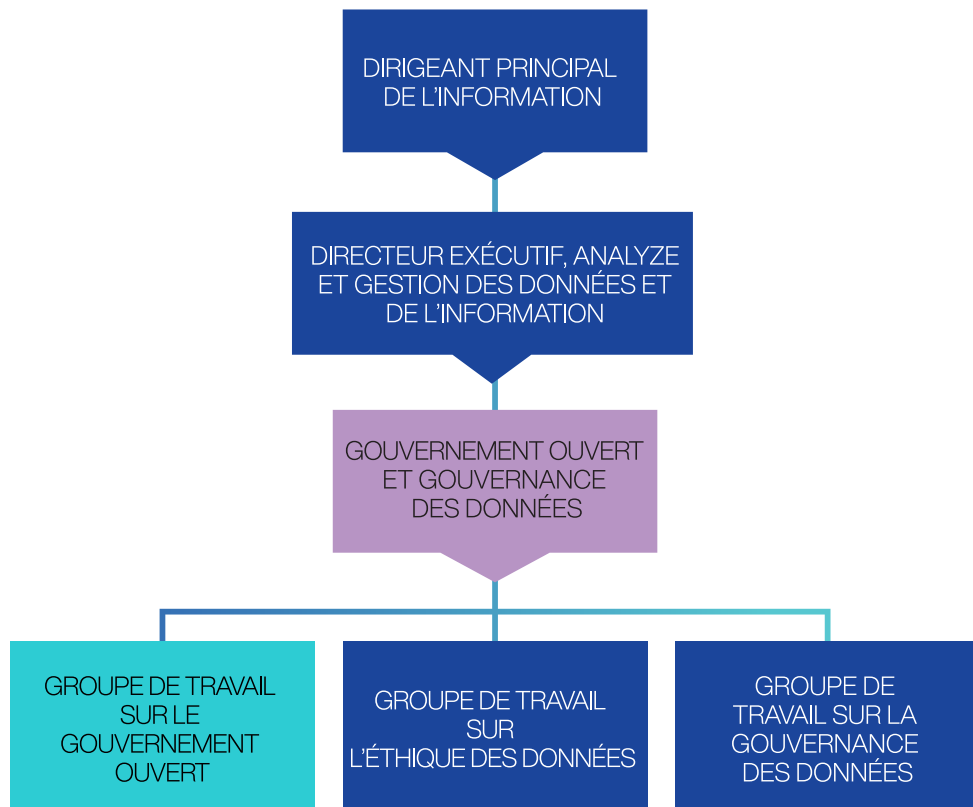


### Mission

Fournir aux citoyens et aux partenaires de précieuses données ouvertes, des renseignements ouverts et des possibilités de dialogue ouvert afin de renforcer la confiance et la responsabilité et d'améliorer les services quotidiens de police dans les collectivités.

# Gouvernance

La mise en œuvre de la Stratégie de transparence et de confiance sera dirigée par la Direction du gouvernement ouvert et de la gouvernance des données, au sein de la Sous-direction de l'analyse, des données et de la gestion de l'information, soutenue principalement par le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert, le Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert de la GRC et le Comité de la haute direction sur les données, l'information et l'analytique.



## Organes de Gouvernance

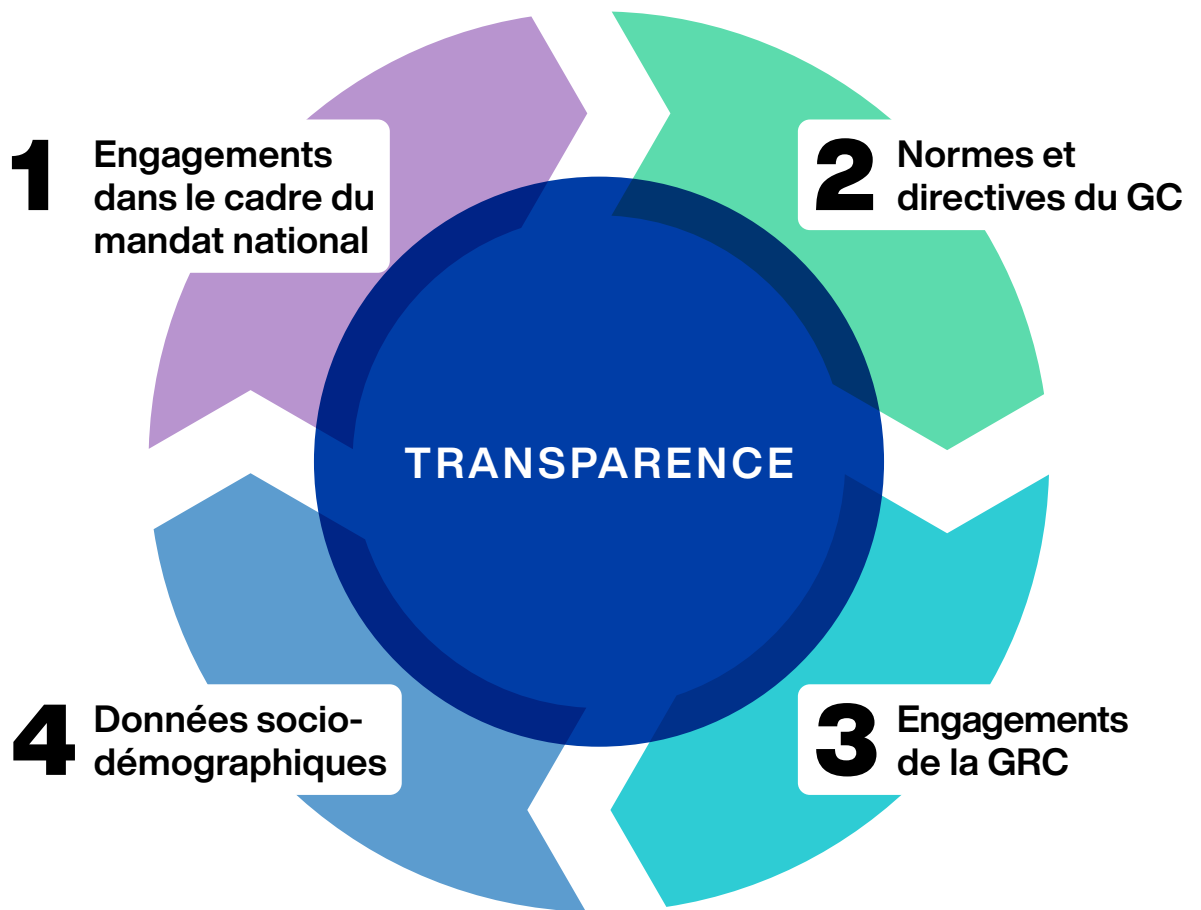


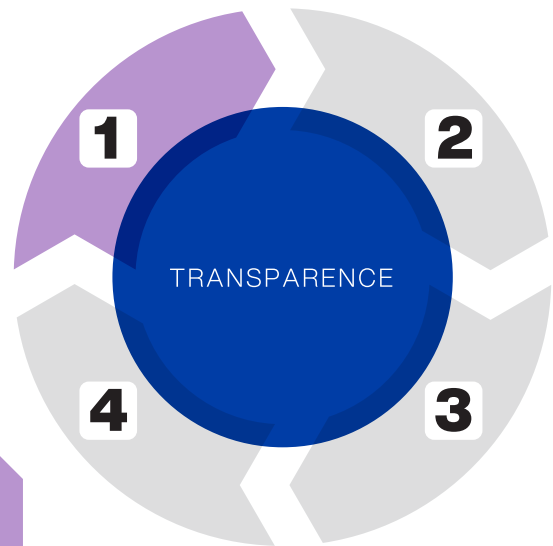


# Facteurs

Il existe un grand nombre de facteurs de la transparence à la GRC. Ces facteurs seront pris en compte à chaque étape de la stratégie et du plan d'action connexe, certains d'entre eux constituant un point central en fonction de la maturité et du stade auquel se trouve le programme de gouvernement ouvert de la GRC.

Les facteurs sont les suivants :





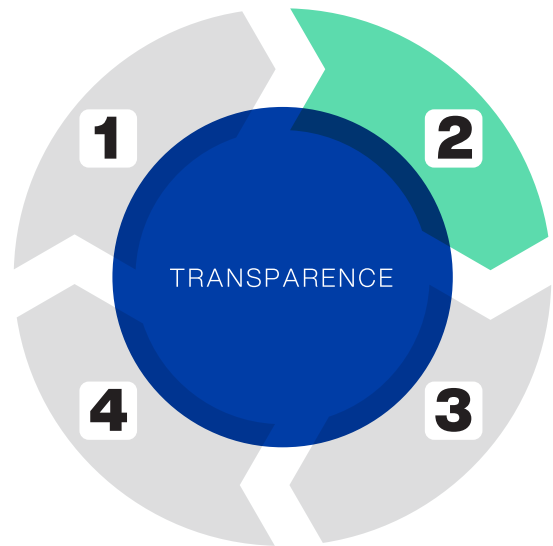
## 1 Engagements dans le cadre du mandat national

Toutes les [lettres de mandat de 2021 des ministres](#) font état de l'importante priorité de la collaboration avec les diverses collectivités, notamment :

« ... il est essentiel que les Canadiens de chacune des régions du pays puissent se reconnaître dans les priorités de notre gouvernement et dans ce que nous réalisons. Je m'attends à ce que vous collaboriez, en votre qualité de ministre, avec diverses collectivités dans un souci d'inclusion et cherchiez activement à obtenir les divers points de vue des Canadiens et à les intégrer dans votre travail. »

[Le ministre de la Sécurité publique](#) a précisément été chargé de créer une culture de responsabilité, d'équité, de diversité et d'inclusion, comme suit :

« Tout en continuant à appuyer l'important travail des organismes d'application de la loi, vous vous emploierez à réformer les services de police pour mettre fin au racisme systémique et veiller à ce que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) réponde aux besoins des collectivités qu'elle sert et poursuive la transformation qu'elle a entamée pour que sa culture soit axée sur la responsabilisation, l'équité, la diversité et l'inclusion. »



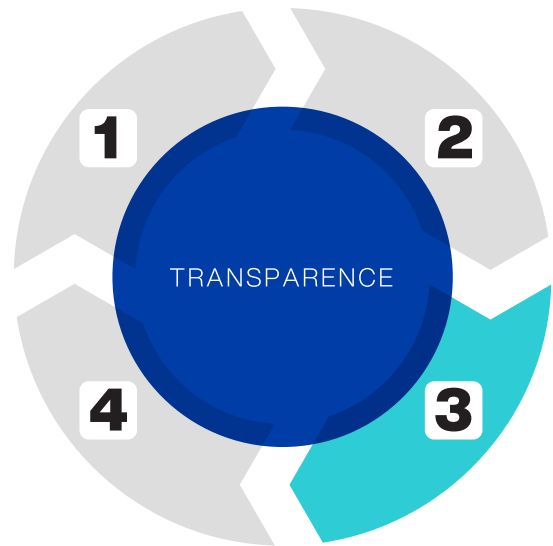
## 2 Normes et directives du GC

**Normes relatives au numérique du GC**—L'une des normes numériques pour les services gouvernementaux s'énonce comme suit :

« Travailler ouvertement par défaut : Diffuser ouvertement des données probantes, des travaux de recherche et des éléments de la prise de décisions. Rendre accessibles toutes les données de nature non sensible, les renseignements et les nouveaux codes source conçus dans le cadre de la prestation de services, afin que le monde extérieur puisse se les échanger et les réutiliser sous une licence ouverte. »

**Directive sur le gouvernement ouvert**—À titre d'organisation fédérale, la GRC est tenue de respecter les instruments de politique du gouvernement du Canada. La Directive sur le gouvernement ouvert énonce des exigences claires, notamment :

« ... maximiser la communication de l'information et des données gouvernementales à valeur opérationnelle afin d'appuyer la transparence, la reddition de comptes ainsi que la mobilisation des citoyens et d'optimiser les avantages socioéconomiques au moyen de la réutilisation, sous réserve des restrictions s'appliquant à la protection de la vie privée, à la confidentialité et à la sécurité. »



## 3 Engagements de la GRC

### Les « *cinq piliers* » de la stratégie Vision150 et au-delà :

1. Assurer un milieu de travail sûr et équitable
2. Contrer le racisme systémique
3. Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones
4. Soutenir une police moderne
5. Améliorer la responsabilité, la transparence et la conduite

### Le *Plan stratégique Vision150 et au-delà* a établi quatre priorités clés pour les trois à cinq prochaines années :

- ◆ **Notre culture** : Bâtir une GRC moderne, digne de confiance et inclusive.
- ◆ **Nos employés** : Bâtir un effectif en santé, diversifié et professionnel.
- ◆ **Notre intendance** : Appuyer une organisation qui fonctionne bien et qui bénéficie d'une gouvernance efficace et d'une prise de décisions reposant sur des données probantes.
- ◆ **Nos services de police** : Assurer la sécurité du Canada grâce à des services de police de pointe.

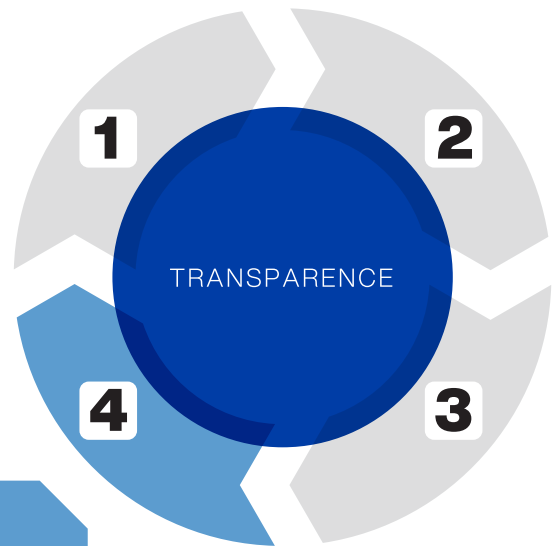
### La *GRC actualise ses valeurs fondamentales* :

- ◆ **Agir avec intégrité** : Nous nous conduisons de manière éthique avec honnêteté, dignité et honneur.
- ◆ **Faire preuve de respect** : Nous traitons chaque personne avec équité. Nous valorisons et appuyons la réconciliation, la diversité et l'inclusion en tenant compte des droits démocratiques, de l'histoire et des expériences vécues d'autrui.
- ◆ **Faire preuve de compassion** : Nous prenons soins les uns des autres et des collectivités que nous servons en abordant chaque situation avec empathie et un réel désir d'aider.
- ◆ **Assumer nos responsabilités** : Nous faisons preuve de transparence relativement à nos décisions et à nos gestes, et nous assumons la responsabilité des résultats et des conséquences.
- ◆ **Servir avec excellence** : Nous avons à cœur l'apprentissage continu et nous collaborons avec collègues, collectivités et partenaires afin de fournir et d'appuyer des services de police novateurs et professionnels.

La GRC a créé la [Stratégie sur la police numérique](#) dans le but de l'aider à orienter son avenir en tant qu'organisme moderne et agile, dans le cadre de quatre thèmes :

- ◆ **Nos collectivités** : Satisfaire aux besoins d'un public moderne, axé sur la technologie de pointe.
- ◆ **Nos partenaires** : Adopter des méthodes numériques plus efficaces pour échanger des renseignements avec les partenaires de l'application de la loi et offrir des services.
- ◆ **Notre personnel** : Doter les employés d'appareils mobiles et d'applications pour accéder aux systèmes de la GRC, peu importe où ils se trouvent.
- ◆ **Information** : Mettre en place des processus plus efficaces pour recueillir, conserver et utiliser des données de façon à améliorer la prise de décisions opérationnelles et administratives.

Les facteurs horizontaux sont liés aux changements institutionnels et aux attentes du public, comme la lutte contre le racisme systémique et l'accroissement de la confiance du public.



## 4 Données sociodémographiques

### Stimuler l'économie

- ◆ Fournir des données que peuvent utiliser les inventeurs de produits de lutte contre la criminalité ou pour aider à établir les zones d'opération des entreprises et les mesures de prévention de la criminalité.

### Conception urbaine et villes intelligentes

- ◆ Aider les villes à aborder la question de l'aménagement urbain sûr et accessible, de la sécurité routière ou des changements d'infrastructure.

### Facteurs civils et sociaux

- ◆ Fournir des données pour aider à stimuler les investissements dans les services sociaux, la santé, l'éducation, etc.

### Attentes du public en matière de responsabilisation et de transparence de la police

- ◆ Le public demande de plus en plus un accès accru aux renseignements, aux décisions, aux données, etc., de la police, y compris un aperçu du processus décisionnel. De même, les citoyens demandent de plus en plus à participer au processus d'élaboration des politiques.

# Observations

Dans le cadre de conversations au sein de l'organisation et de la mobilisation des intervenants, la Section du gouvernement ouvert a repéré des possibilités d'amélioration pour soutenir la mise en œuvre réussie de cette stratégie.

## Culture

La GRC est unique au monde, car elle est à la fois un corps policier national, fédéral, provincial et municipal. Ainsi, son mandat multidimensionnel consiste entre autres choses à freiner les activités criminelles et à faire enquête sur elles, à assurer le maintien de la paix et de l'ordre, à faire respecter les lois, à contribuer à la sécurité nationale, à assurer la sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions étrangères ainsi qu'à offrir des services de soutien opérationnel cruciaux aux autres organismes de police et d'application de la loi au Canada et à l'étranger.



## Possibilités

L'engagement de la GRC à préserver la paix, à faire respecter la loi et à fournir un service de qualité en partenariat avec nos collectivités est essentiel à la réalisation de son mandat. Cependant, il sera primordial de mieux communiquer l'importance de s'assurer qu'il existe une relation étroite entre les notions d'« ouverture par conception » et de « sécurité par conception ». L'un des cinq thèmes clés de la GRC dans le cadre de la stratégie Vision150 et au-delà a trait à la responsabilisation et à la transparence. La mise en œuvre de cette stratégie permettra de faire des progrès importants vers l'atteinte de ces objectifs et plus encore. L'organisation a la possibilité de passer d'une culture du « besoin de savoir » à une culture du « droit de savoir », ce qui contribuera à une GRC transparente et digne de confiance. Même dans des domaines très complexes et confidentiels, il est possible d'accroître la transparence, non seulement en divulguant des données et des renseignements, mais aussi en augmentant la transparence sur ce qui ne peut pas être divulgué, ce qui favorise une participation ouverte et significative et l'établissement de la confiance.

Il est possible d'améliorer considérablement la transparence dans l'ensemble de l'organisation en remédiant au manque de connaissance relativement aux avantages offerts par les données ouvertes, les renseignements ouverts et la participation ouverte, ainsi qu'en améliorant la compréhension de la [licence du gouvernement ouvert](#). De plus, la GRC a l'occasion d'améliorer les services offerts aux Canadiens et de faire progresser les initiatives des secteurs d'activité en améliorant les pratiques internes de partage des données et des renseignements de l'organisation. En investissant dans une culture de la transparence, la GRC peut favoriser une plus grande confiance entre ses employés, ses partenaires et le public, tout en tirant parti des nombreuses possibilités et des nombreux gains d'efficacité qui découlent d'un partage accru. Un partenariat solide avec les secteurs d'activité, en particulier les Services de communication, sera encore plus important pour faire progresser nos efforts de mise en œuvre des principes de transparence, d'intégrité, de responsabilisation et de participation dans l'ensemble de l'organisation.

## Accès

En plus de l'engagement de la GRC dans le cadre du thème de la justice du [5<sup>e</sup> Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert](#), le thème des données ouvertes pour les résultats engage le gouvernement du Canada à : « ... *gérer les données et les renseignements de manière ouverte et stratégique, construire un gouvernement ouvert plus mature et un écosystème de données ouvertes, et se concentrer sur les données désagrégées. Dans l'ensemble, une meilleure gestion des données et une priorisation des données et des renseignements de grande valeur demandés par le public contribueront à faire du Canada un pays plus inclusif exempt d'obstacles.* »



## Possibilités

Pour le moment, on ne sait pas où sont stockées les données et qui y a accès. Cette lacune dans un cadre de gouvernance plus robuste des données et des renseignements entraîne une incapacité à voir de manière centralisée les données que la GRC détient actuellement et génère un risque pour les capacités de divulgation et de prise de décisions fondée sur des données probantes. La Section du gouvernement ouvert a l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les bureaux de gouvernance des données et des renseignements, les divers secteurs d'activité et les divisions afin d'assurer une bonne hygiène des données et de l'information (de haute qualité et fiables) pour la GRC, les intervenants et les citoyens. L'établissement d'un modèle robuste d'accès aux données et aux renseignements garantira que les données sécurisées demeurent sécurisées tout en encourageant la publication de données ouvertes.

## Participation

À titre d'organisme de sécurité publique et de maintien de l'ordre, la GRC entreprend une vaste gamme d'activités de mobilisation, allant des services de police communautaires quotidiens à des initiatives de participation plus structurées et planifiées. Des activités de participation peuvent comprendre des occasions offertes aux gens de participer à la prise de décisions qui touchent leur vie ou qui sont importantes pour eux. La GRC souhaite activement participer à un dialogue, à une consultation, à une mobilisation, à une collaboration et à une réconciliation véritables en créant des occasions de participation constructive destinées aux employés, aux intervenants et aux citoyens lorsque ces derniers peuvent influencer les résultats de la conception des politiques et des services.





## Possibilités

Le Registre du gouvernement ouvert exige une confirmation auprès du Bureau du Conseil privé que tous les renseignements sur les consultations ministérielles sont à jour. Toutes les entrées relatives aux consultations doivent être mises à jour en permanence entre les appels trimestriels afin de garantir l'exactitude pour le public et la planification coordonnée au sein du gouvernement. Il est possible d'améliorer les activités de participation qui sont planifiées dans l'ensemble de l'organisation et d'y incorporer les principes et les pratiques du gouvernement ouvert de manière cohérente et reproductible. La Section du gouvernement ouvert peut concevoir un cadre de participation et une boîte à outils harmonisés avec le Spectre de la participation publique de l'IAP2 pour aider à organiser des activités de participation plus pertinentes qui incluent des boucles de rétroaction appropriées destinées à fournir aux participants les résultats de l'activité et à mettre en lumière l'incidence de leur participation. L'amélioration de nos activités de participation est le premier pas vers l'amélioration de la confiance à l'interne et à l'externe et elle orientera la GRC vers la création d'une culture qui consiste à travailler avec les autres plutôt que de 'faire pour les autres' ou de 'faire aux autres'.

## Technologie

À l'ère moderne, la technologie est présente dans tous les domaines du maintien de l'ordre et du soutien organisationnel. En ce qui concerne la transparence et le gouvernement ouvert, il existe de nombreux domaines qui bénéficieront d'une utilisation plus moderne et innovante de la technologie, de la conformité aux langues officielles à l'accessibilité, en passant par la participation des citoyens, la numérisation, le dépôt de données d'entreprise, etc.



## Possibilités

Pour assurer la participation des citoyens, que ce soit à l'échelle nationale ou locale, il manque à la GRC un outil cohérent et général qu'elle pourrait exploiter. Même si la GRC utilisera davantage le Portail du gouvernement ouvert du GC et en fera la promotion, il lui manquera toujours une plateforme de participation des citoyens où la mobilisation, la consultation, la collaboration et la rétroaction peuvent avoir lieu de manière familière et régulière.

En ce qui concerne la disponibilité de renseignements traduits de haute qualité, il est possible de trouver un équilibre entre les technologies de pointe de traduction et l'expertise humaine spécialisée afin d'augmenter le volume et la vitesse liés aux renseignements qui peuvent être publiés. La Section du gouvernement ouvert s'associera à des services de traduction et à des organismes centraux pour explorer des solutions innovantes qui répondent aux normes de qualité de la [Loi sur les langues officielles](#) tout en améliorant la quantité de contenu accessible à tous.

# Avantages des données et des renseignements ouverts

Les données et les renseignements du gouvernement ouvert ont le potentiel de procurer de nombreux avantages pour les employés de l'État et les citoyens, y compris le gouvernement lui-même, les entreprises, les universitaires, etc. Outre l'avantage évident de pouvoir accéder facilement à des ensembles de données dont la taille des échantillons se compte en centaines ou plus, plusieurs avantages connexes sont également importants à considérer. Parmi les avantages de l'ouverture des données et des renseignements, citons les suivants :

## 1. Soutenir l'innovation

- ◆ L'accès aux données appuie l'innovation dans le secteur privé en réduisant les répétitions et en favorisant la réutilisation des ressources actuelles. La disponibilité des données sous forme électronique favorise une fusion créatrice qui peut déboucher sur l'analyse de marchés, ou encore la prévision des tendances et des exigences, et guider les entreprises dans leurs décisions d'investissement stratégique.
- ◆ **Optique de la sécurité publique** : Comme la GRC s'efforce d'être un chef de file international en matière de transparence policière et de principes du gouvernement ouvert, il est essentiel que l'organisation continue d'évoluer. La publication des données et des ressources documentaires ouvertes de la GRC offre une occasion de collaborer avec des organismes internes et externes pour faire progresser les initiatives de police. En retour, cela mène à la création de services innovateurs et de nouveaux modèles d'affaires en ce qui concerne la police communautaire.

## 2. Appuyer la recherche

- ◆ L'accès aux données scientifiques fédérales favorise la recherche primaire fondée sur des données probantes dans des universités canadiennes et étrangères, dans le secteur public et dans les communautés de recherche sur l'industrie. Les chercheurs peuvent utiliser les jeux de données, les rapports, les publications et les artéfacts des institutions fédérales qui sont rendus accessibles.
- ◆ **Optique de la sécurité publique** : En exploitant les données et les renseignements de la GRC, plusieurs organismes multidisciplinaires ont la possibilité de formuler des recommandations et d'améliorer les initiatives policières quotidiennes. Les universitaires de partout au Canada demandent de plus en plus d'avoir accès aux données de la GRC. Un exemple de cette demande serait l'accès aux données de la GRC relatives à la race. En ayant accès à ces données, les universitaires peuvent contribuer aux efforts de l'organisation visant à relever les défis systémiques actuels.

### 3. Faciliter le processus décisionnel

- ◆ L'accès aux renseignements sur les services du secteur public peut favoriser une prise de décisions éclairée. Par exemple, les statistiques en temps réel sur les voyages aériens peuvent aider les voyageurs à choisir une compagnie aérienne et à comprendre les facteurs qui peuvent entraîner des retards de vol. Les Canadiens ont la possibilité de s'exprimer quant aux décisions qui les concernent et à l'innovation et à la valeur qui en découlent (accroître la confiance et la crédibilité).
- ◆ **Optique de la sécurité publique** : En donnant accès aux données et aux renseignements de la GRC concernant les services, les statistiques sur la criminalité dans les quartiers, les collisions de la route, etc., on peut considérablement améliorer le bien-être social. Puisque la société bénéficie de renseignements plus transparents et accessibles, les ressources de la GRC permettront aux gens de prendre des décisions éclairées pour faire progresser l'innovation sociale. De plus, cela contribue directement à l'engagement de la GRC dans le cadre de Vision150 et au-delà, à savoir « une organisation qui fonctionne bien et qui bénéficie d'une gouvernance efficace et d'une prise de décisions reposant sur des données probantes », car l'augmentation de la transparence et de la responsabilisation sont des facteurs clés pour accroître la confiance du public.

### 4. Réduire le fardeau administratif

- ◆ La communication proactive de données que veulent obtenir les Canadiens permet de réduire le nombre de demandes d'accès à l'information, de campagnes de courriels et de demandes de renseignements des médias. Cela réduit considérablement les coûts et le fardeau administratifs liés au traitement de telles demandes.
- ◆ **Optique de la sécurité publique** : Selon [le rapport](#) du Commissaire à l'information du 17 novembre 2020, le Commissariat a démontré l'incapacité de la GRC à répondre aux demandes d'accès à l'information (AI) dans les délais prescrits par la loi. La publication proactive et régulière de données ouvertes peut aider à réduire les frais administratifs de l'organisation pour répondre aux demandes telles que l'accès à l'information et les demandes des médias au fil du temps. En retour, cela permet à la GRC de réaliser des économies.

### 5. Accroître la responsabilité du gouvernement

- ◆ Un accès accru aux données et aux renseignements du gouvernement augmente la transparence des activités du gouvernement, de la prestation des services publics et de l'utilisation des deniers publics. Cela contribue à responsabiliser les pouvoirs publics en ce qui concerne leurs décisions et à renforcer la confiance des citoyens.
- ◆ **Optique de la sécurité publique** : En raison de l'attention et de la sensibilisation accrues liées à la brutalité policière et aux préjugés raciaux au sein des forces de l'ordre et du système de justice pénale, de nouveaux appels ont été lancés pour améliorer le rôle de la police dans les collectivités. Un accès accru aux données et aux renseignements de la GRC, notamment sur les options d'intervention de la police, les appels de service reçus par la GRC et les statistiques sur les employés et la diversité au sein de la GRC, contribuera à responsabiliser la GRC et à renforcer la confiance dans la société.

# Principes

Les principes de gouvernement ouvert que sont **la transparence, l'intégrité, la responsabilisation et la participation** feront en sorte que cette stratégie et toutes les initiatives liées à la transparence permettront à la GRC de devenir un chef de file international qui intègre les principes suivants :



En encourageant ces principes, la Section du gouvernement ouvert contribuera à une organisation qui favorise :



**Une culture d'ouverture par défaut et par conception**

**La création et l'innovation inclusives**

**L'utilisation de systèmes qui facilitent la comparaison et l'interopérabilité**

**L'accès à des données utilisables**

**L'amélioration de la gouvernance et de la mobilisation des citoyens**

**Des données et des renseignements opportuns et complets**

# Partenariats

L'harmonisation avec les initiatives internationales et nationales de transparence sera essentielle à la mise en œuvre et à l'avancement des principes de gouvernement ouvert au sein de l'organisation. La Direction du gouvernement ouvert et de la gouvernance des données assurera cette harmonisation par le biais de sa gouvernance et de ses communications avec des partenaires tels que :

## Principaux partenariats internes :

- ◆ Services de police spécialisés
- ◆ Services de police contractuels et autochtones
- ◆ Services nationaux de communication
- ◆ Secteur de la responsabilité professionnelle
- ◆ Police fédérale
- ◆ Dirigeant principal des Ressources humaines
- ◆ Politiques stratégiques et Relations extérieures
- ◆ Gestion générale
- ◆ Dirigeant principal de l'Administration

## Principaux partenariats externes :

- ◆ le [Groupe consultatif sur la transparence de la sécurité nationale](#) (GCT-SN)
- ◆ le [Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert](#) du gouvernement du Canada
- ◆ le Bureau pour un [gouvernement ouvert](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor
- ◆ l'[Open Government Partnership](#)
- ◆ l'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#))
- ◆ les ministères à vocation axée sur la sécurité et le renseignement
- ◆ les services provinciaux et municipaux de police du Canada

# Objet

À la GRC, la transparence sera axée sur cinq aspects principaux :

1

## Culture ouverte

Créer une culture organisationnelle qui favorise la transparence afin d'établir la confiance. Il s'agit notamment de la littératie en matière de partage des renseignements et des données, de l'évolution des approches visant la promotion des efforts de transparence et d'un dialogue ouvert, et de l'équilibre entre l'ouverture par conception et le devoir de protection (vie privée et sécurité) dans la conception des programmes, des services et des modèles de données et de renseignements connexes.

2

## Données ouvertes

La sélection des données et leur publication dans un format lisible par machine pour en permettre la libre utilisation, réutilisation et redistribution par quiconque (sans restrictions) dans l'intérêt de la société ainsi que pour améliorer la confiance et la responsabilisation dans les activités de police.

3

## Information ouverte

La sélection de renseignements non structurés et leur diffusion dans un format lisible par machine pour en permettre la libre utilisation, réutilisation et redistribution par quiconque (sans restrictions) au profit de la société et contribuer à la lutte contre la désinformation dans les services de police.

4

## Participation des citoyens

Il s'agit de créer un environnement de mobilisation ouvert, honnête et sincère. Il s'agit d'un dialogue constructif et bidirectionnel entre la GRC, les intervenants et les citoyens intéressés, qui se traduit par de meilleures politiques, de meilleurs programmes et de meilleurs services pour les Canadiens. Cela inclut les aspects participatifs et cocreatifs des services, des priorités, etc., de la GRC.

5

## Services de police transparents

Conformément à la [recommandation du GCT-SN](#) d'institutionnaliser les initiatives de transparence, nous nous concentrerons sur l'adoption en temps réel des principes d'ouverture et de transparence appliqués aux activités de police de première ligne, le cas échéant, sans compromettre les objectifs de sécurité publique et de maintien de l'ordre. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un maintien de l'ordre transparent lors des protestations et des rassemblements, y compris l'éducation des manifestants sur ce qui constitue des actes légaux et illégaux pour un rassemblement pacifique, leurs droits s'ils sont interrogés ou détenus, les renseignements qu'il est obligatoire ou non de fournir à la police, etc.

# Objectifs et résultats

Le plan d'action de la section du gouvernement ouvert de la GRC vise à atteindre les sept objectifs et résultats communs suivants qui permettront de mieux positionner la GRC à titre d'organisation transparente, responsable et digne de confiance :

## 1. Accroissement de la participation des citoyens



### Objectif 1

Accroître la participation en facilitant l'accès aux activités de participation et leur utilité pour les Canadiens, en fournissant une éducation et une expérience cohérente pour renforcer la confiance dans le processus de prise de décisions.



### Résultat 1

La collaboration entre la GRC et les citoyens crée un environnement qui favorise un dialogue bilatéral, afin d'améliorer la réaction du gouvernement aux besoins changeants des Canadiens.

## 2. Collaboration



### Objectif 2

Regrouper les organismes au sein d'une communauté de sécurité publique pour favoriser la collaboration et créer une structure axée sur les citoyens qui répondra mieux aux besoins des Canadiens.



### Résultat 2

Amélioration de l'exécution et de la prise de décisions fondée sur des données probantes en exploitant les données dans l'ensemble de l'organisation. Utilisation innovante de la technologie pour assurer une approche cohérente et coordonnée de la collaboration avec les citoyens.



### 3. Disponibilité et compréhension des données et des renseignements



#### Objectif 3

Accroître la disponibilité des renseignements pour les Canadiens en facilitant leur accès et en les publiant régulièrement sur le [Portail du gouvernement ouvert](#).



#### Résultat 3

La maîtrise des renseignements est accrue chez les Canadiens et ils comprennent mieux leur utilisation et leur signification. Les employés de la GRC sont dotés de meilleurs outils pour la production de rapports et la collaboration.

### 4. Transparence accrue



#### Objectif 4

Améliorer la transparence des programmes et des services de la GRC. Au-delà de la diffusion des données et des renseignements, l'amélioration de la transparence concerne tous les aspects de l'organisation.



#### Résultat 4

Les initiatives en faveur d'une transparence accrue s'étendent horizontalement à l'ensemble de l'organisation, créant ainsi une culture qui permet d'instaurer la confiance et la compréhension entre l'organisation, les citoyens et les partenaires.

### 5. Responsabilisation



#### Objectif 5

Favoriser la responsabilisation par la transparence, du bon comme du mauvais, et une communication pertinente. Accroître la validité de la prise de décisions à la GRC en rendant le processus plus ouvert et inclusif.



#### Résultat 5

La transparence est adoptée non pas comme un moyen de parvenir à une fin ou comme un outil permettant d'alimenter un récit précis, mais plutôt comme un niveau général d'ouverture. Une confiance accrue est véritablement établie grâce à la capacité de la GRC de démontrer sa responsabilisation.

## 6. Confiance



### Objectif 6

Établir un climat de confiance dans l'ensemble de l'organisation et avec les Canadiens par la transparence et en faire l'objectif de tous les efforts. Permettre à l'organisation de rétablir la confiance des Canadiens à l'égard des institutions publiques et des services de police grâce à un dialogue honnête et ouvert, à l'intégrité et à la responsabilisation.



### Résultat 6

La confiance sera mesurée fréquemment et les initiatives et les efforts seront ajustés en conséquence. La transparence est un catalyseur important de la confiance, et elle est appuyée par la responsabilisation, le caractère opportun et la cohérence.

## 7. Meilleure prise de décisions



### Objectif 7

La transparence ne se limite pas à la consommation publique de données ou de renseignements ou à un engagement centré sur le citoyen. La transparence est un facteur interne clé pour améliorer la prise de décisions.



### Résultat 7

L'accès aux renseignements et aux données sera ouvert à l'interne, à nos partenaires et au public canadien, dans la mesure du possible, afin de contribuer à améliorer la prise de décisions à l'interne et à l'extérieur de la GRC. L'organisation trouvera un équilibre entre l'ouverture par la conception et la sécurité par la conception.

# Plan d'action

Conformément aux normes relatives au numérique du gouvernement du Canada, le Plan d'action pour la transparence et la confiance de la GRC continuera d'évoluer au fil du temps, à mesure que nous comprendrons mieux les complexités liées à sa mise en œuvre.

## 1. Gouvernance

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Année 1	11 Établir un Bureau du gouvernement ouvert	Créer un Bureau du gouvernement ouvert chargé de promouvoir la diffusion des données et des renseignements ainsi que d'améliorer la participation des employés, des partenaires, des intervenants et des citoyens aux services de police	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></li> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> <li>◆ <u>Confiance</u></li> </ul>
Année 1	12 Concevoir une stratégie pour un gouvernement ouvert	Concevoir une stratégie pour un gouvernement ouvert de la GRC avec un plan d'action pluriannuel et la publier sur le Portail du gouvernement ouvert	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Collaboration</u></li> <li>◆ <u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></li> <li>◆ <u>Confiance</u></li> <li>◆ <u>Meilleure prise de décisions</u></li> </ul>
Année 1	13 Concevoir un cadre de publication	Concevoir un cadre de publication de la GRC qui devrait au moins comprendre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ processus de sélection</li> <li>◆ outils et mécanisme de priorisation</li> <li>◆ schémas de publication</li> <li>◆ liste de vérification et processus d'approbation des critères de publication</li> <li>◆ rapports de publication (facteurs à considérer)</li> <li>◆ stratégies d'atténuation</li> <li>◆ processus de publication et rôles</li> <li>◆ calendrier de tenue à jour et engagements</li> <li>◆ mécanisme de contrôle de la qualité des données ouvertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></li> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> <li>◆ <u>Meilleure prise de décisions</u></li> </ul>

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 1 et 2	1.4 Créer des organes de gouvernance	<p>Créer un forum multi-intervenants propre à la GRC pour diriger les priorités et les actions de gouvernement ouvert au sein de l'organisation. Le forum devrait se composer de représentants du secteur universitaire, de la société civile, des médias, de groupes de jeunes, d'organismes représentant divers groupes de personnes et de la GRC</p> <p>Créer au sein de la GRC un Groupe de travail pour un gouvernement ouvert chargé de déterminer et de formuler des conseils sur la publication des données et des renseignements</p> <p>Créer un Groupe de travail sur la transparence des services de police chargé de déterminer les possibilités de transparence des services de police et d'établir des mécanismes ou des outils pour obtenir les résultats escomptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagement dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Responsabilisation</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Années 1 à 3	1.5 Établir des partenariats pour un gouvernement ouvert dans les services de police	<p>Le succès du gouvernement ouvert à la GRC nécessitera un large éventail de partenariats pour aider à faire progresser les services de gouvernement ouvert. Ces partenariats sont notamment, sans toutefois s'y limiter, ceux conclus avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</li> <li>◆ le Bureau du Conseil privé</li> <li>◆ l'Agence des services frontaliers du Canada</li> <li>◆ le Service canadien du renseignement de sécurité</li> <li>◆ le Centre de la sécurité des télécommunications Canada</li> <li>◆ la Sécurité publique du Canada</li> <li>◆ Justice Canada</li> <li>◆ les services provinciaux et municipaux de police du Canada</li> <li>◆ l'Association canadienne des chefs de police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagement dans le cadre du mandat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 1 à 3	1.6 Créer des instruments de politique en matière de gouvernement ouvert	<p>Les instruments de politique de la GRC en matière de gouvernement ouvert devraient aborder au moins les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ gouvernance du gouvernement ouvert</li> <li>◆ critères de publication</li> <li>◆ modèle d'ouverture par conception</li> <li>◆ déclassification des renseignements</li> <li>◆ exigences de publication et de diffusion du gouvernement ouvert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Transparence accrue</u></li> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> <li>◆ <u>Meilleure prise de décisions</u></li> </ul>
Année 2	1.7 Dresser la liste des ensembles de données et des ressources documentaires publiables	<p>Une liste fréquemment mise à jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ du cycle de publication et de tenue à jour des ensembles de données et des renseignements</li> <li>◆ des ensembles de données et des renseignements approuvés en vue de leur publication (pas encore publiés)</li> <li>◆ des ensembles de données et des renseignements qui ne peuvent pas être publiés (non approuvés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></li> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> </ul>
Années 2 et 3	1.8 Répercussions et rendement du gouvernement ouvert sur les services de police	<p>Semblable au modèle d'évaluation des données ouvertes de l'Union européenne, établir des mécanismes pour mesurer la valeur et l'incidence du gouvernement ouvert sur les services de police, comme un baromètre de confiance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> <li>◆ <u>Confiance</u></li> <li>◆ <u>Meilleure prise de décisions</u></li> </ul>

## 2. Participation

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Année 1	2.1 Dresser un plan de sensibilisation sur les réseaux sociaux	<p>Le plan de sensibilisation sur les réseaux sociaux doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ un calendrier de publication du contenu sur chaque plateforme de réseau social (Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram) pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ susciter l'action</li> <li>♦ faire de la sensibilisation</li> <li>♦ bâtir la confiance</li> </ul> </li> <li>◆ un cycle de publication du contenu pour chaque plateforme</li> <li>◆ un lieu de stockage du contenu et un contenu axé sur les événements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> </ul>
Années 1 et 2	2.2 Établir une méthode d'engagement avec les communautés et les groupes autochtones	<p>Conformément aux principes de PCAPMD des Premières Nations, la mobilisation des collectivités et des groupes autochtones sera essentielle pour garantir la souveraineté des données autochtones</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Responsabilisation</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Année 2	2.3 Créer un cadre de mobilisation des citoyens	<p>Le cadre complet de mobilisation des citoyens doit comporter au moins les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ rôles et responsabilités liés à la mobilisation</li> <li>◆ scénarios de mobilisation</li> <li>◆ protocoles et règles de mobilisation</li> <li>◆ mécanismes de mobilisation (solution de mobilisation des citoyens sur les réseaux sociaux, en ligne, dans les collectivités, dans les détachements, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> </ul>

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 2 et 3	<p>2.4 Concevoir un processus national de mobilisation et de consultation des citoyens sur les politiques, les initiatives, les services et les outils</p> <p>2.4.1 Rédiger un guide de mobilisation des provinces, des territoires et des municipalités</p>	<p>Concevoir un processus inclusif de mobilisation et de consultation des citoyens pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ déterminer le moment de mobiliser et de consulter</li> <li>◆ fournir des mécanismes sur la manière de mobiliser et de consulter (plateformes, guides, etc.)</li> <li>◆ établir un mécanisme de collecte des commentaires et des boucles de rétroaction</li> <li>◆ permettre la rédaction d'un guide de cocréation et concevoir un cycle de cocréation</li> </ul> <p>2.4.1 : Outre la mobilisation des citoyens, la Section du gouvernement ouvert doit également s'engager auprès des organismes et des entités qui mobilisent les citoyens dans des domaines liés aux services de police et à la sécurité publique. En tant qu'organisation de police contractuelle, la GRC peut faire progresser les données ouvertes, les renseignements ouverts et la mobilisation ouverte en mobilisant aussi les provinces, les territoires et les municipalités sur des sujets tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ les villes intelligentes</li> <li>◆ la conception des régions urbaines et rurales à partir des données relatives aux services de police</li> <li>◆ des possibilités avancées de partenariat pour partager des données ouvertes</li> </ul> <p>P. ex. les données relatives à la circulation, aux services sociaux et à la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 2 et 3	2.5 Lancer une plateforme de mobilisation en ligne des citoyens	<p>La solution doit permettre la mobilisation de la GRC et des citoyens, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ des consultations sur les politiques, les services, les initiatives, les projets, la technologie, etc.</li> <li>◆ la cocréation de politiques, de procédures, d'initiatives, de solutions, de plans d'action, etc.</li> <li>◆ une boucle de rétroaction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Accroissement de la participation des citoyens</u></li> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> <li>◆ <u>Confiance</u></li> </ul>
Années 2 et 3	2.6 Faire le suivi de manière centralisée des activités de mobilisation de l'organisation	<p>Faire le suivi de manière centralisée des activités de mobilisation de l'organisation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ procurer une vue d'ensemble des efforts de transparence dans le cadre des activités de mobilisation</li> <li>◆ promouvoir la collaboration avec la GRC</li> <li>◆ réduire le risque de dédoublement du travail et des efforts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Collaboration</u></li> <li>◆ <u>Transparence accrue</u></li> <li>◆ <u>Meilleure prise de décisions</u></li> </ul>
Année 3	2.7 Mettre en place des récits au moyen des données ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Concevoir un processus de visualisation des données ouvertes (les ensembles de données de grande valeur sont publiés de manière visuelle, ceux de moindre valeur sont publiés sous forme de données brutes)</li> <li>◆ Créer un mécanisme pour souligner les réussites du gouvernement ouvert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Accroissement de la participation des citoyens</u></li> <li>◆ <u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></li> <li>◆ <u>Transparence accrue</u></li> </ul>



### 3. Gens et culture

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 1 et 2	3.1 Créer un cadre stratégique de gestion du changement	<p>Le cadre stratégique de gestion du changement doit comprendre au minimum les réponses aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Objectif opérationnel : Quel sera l'objectif de l'initiative?</li> <li>◆ Approche : Comment cet objectif sera-t-il atteint?</li> <li>◆ Mesure : Comment la réalisation sera-t-elle mesurée et déclarée?</li> <li>◆ Objectif : Quelle est l'amélioration prévue qui définira le succès?</li> </ul> <p>Le cadre stratégique fournira à la Direction du gouvernement ouvert et de la gouvernance des données une feuille de route pour favoriser une culture ouverte par défaut à la GRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Collaboration</u></li> <li>◆ <u>Transparence accrue</u></li> <li>◆ <u>Responsabilisation</u></li> <li>◆ <u>Confiance</u></li> </ul>

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 1 et 2	3.2 Concevoir un programme pour le gouvernement ouvert, créer une formation en ce sens et en assurer la sensibilisation	<p>Concevoir du matériel de formation et de sensibilisation propre à la GRC pour aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ la sensibilisation à l'égard du gouvernement ouvert (gouvernement ouvert 101)</li> <li>◆ la sensibilisation à l'égard des services offerts par la Section du gouvernement ouvert</li> <li>◆ la culture appropriée de partage des données et des renseignements à l'intérieur et à l'extérieur de la GRC</li> <li>◆ les mythes et les malentendus entourant le partage des données et des renseignements</li> <li>◆ l'utilisation appropriée des données et des renseignements ouverts (p. ex. données et renseignements de sources ouvertes)</li> <li>◆ les activités de participation</li> <li>◆ les possibilités offertes par les données et les renseignements ouverts</li> <li>◆ les risques liés aux données et aux renseignements ouverts</li> <li>◆ l'accroissement de la confiance du public dans les services de police</li> <li>◆ la déclassification des données et des renseignements</li> <li>◆ l'attribution du niveau de sécurité approprié aux données et aux renseignements (éviter la sous-classification et la surclassification)</li> </ul> <p>autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 1 à 3	3.3 Outils et processus de déclassification de l'information et sécurité de l'information	Conformément à l'initiative du gouvernement du Canada, la GRC doit concevoir un processus et une méthodologie pour déclassifier les données et les renseignements au fil de leur progression dans leur cycle de vie. Cela permettra de diffuser les données et les renseignements que l'organisation ne jugera plus confidentiels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Responsabilisation</u></a></li> </ul>
Années 1 à 3	3.4 Formation obligatoire pour les employés de la Direction du gouvernement ouvert et de la gouvernance des données (DGOGD)	Les employés de la DGOGD devront suivre la formation suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ les principes de PCAP<sup>MD</sup> des Premières Nations</li> <li>◆ S'unir contre le racisme</li> <li>◆ l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)</li> <li>◆ le cours sur la sensibilisation à la culture et l'humilité</li> <li>◆ la gestion du changement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Années 2 et 3	3.5 Trousse de la GRC sur le gouvernement ouvert	Veiller à ce que les employés de la GRC reçoivent une boîte à outils pour un gouvernement ouvert sur la façon de favoriser les principes de transparence, d'intégrité, de responsabilisation et de participation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Années 2 et 3	3.6 Intégration du gouvernement ouvert dans les modèles	Travailler avec le secteur d'activité de la GRC pour intégrer les principes du gouvernement ouvert dans la rédaction de documents d'information, de formulaires et de modèles, entre autres. En outre, fournir à la GRC des outils sur la façon de rédiger en tenant compte du principe de gouvernement ouvert afin d'encourager et de faciliter la publication de renseignements ouverts.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> </ul>

## 4. Technologie

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 2 et 3	4.1	Plateforme de gouvernement ouvert pour la participation des citoyens, des partenaires et des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> </ul>
Années 2 et 3	4.2	Établir un système de suivi et de tenue à jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Années 2 et 3	4.3	Bibliothèque de publication de la GRC en ce qui concerne l'accès à l'information (AI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements dans le cadre du mandat</li> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> </ul>
Année 3	4.4	Analyse des sentiments sur la confiance, la responsabilisation et la transparence de la GRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Responsabilisation</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Année 3	4.5	Explorer l'intégration des données ouvertes de la GRC avec les assistants numériques centrés sur le citoyen (ex. Alexa, Google Home, Siri, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> </ul>

## 5. Services de police transparents

Délai	Plan d'action	Description et mesures détaillées	Facteurs	Objectifs et résultats
Années 1 à 3	5.1 Recueillir et publier des données de grande valeur concernant diverses activités de police, la composition de l'effectif, etc.	Recueillir et publier des données et des renseignements de grande valeur ciblés, comme : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ des données fondées sur la race</li> <li>◆ des ensembles de données avec les rapports de divulgation d'informations policières</li> <li>◆ les éléments principaux de nos activités et de nos efforts en matière de sécurité nationale et ce qui oriente le processus décisionnel</li> </ul> Etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Responsabilisation</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Meilleure prise de décisions</u></a></li> </ul>
Années 2 et 3	5.2 Bibliothèque de publication de la GRC en ce qui concerne la technologie	En partenariat avec le Programme national d'intégration des technologies, dresser la liste de toutes les technologies utilisées par la GRC (bibliothèque technologique) et la publier sur le Portail du gouvernement ouvert	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes et directives du GC</li> <li>◆ Engagements de la GRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Disponibilité et compréhension des données et des renseignements</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> </ul>
Années 2 et 3	5.3 Objectif basé sur la transparence en temps réel relative à la sécurité des citoyens, à la sécurité de la collectivité, aux activités légales, etc.	Faire preuve de transparence en temps réel pour permettre : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ la formation des citoyens sur les droits légaux de manifester et de se rassembler</li> <li>◆ la mobilisation en temps réel des citoyens basée sur des données en direct : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les incidents de circulation à haut risque</li> <li>• les menaces pour la collectivité (effraction, suspects dangereux, vols, etc.)</li> </ul> </li> <li>◆ les avis d'incitation du public</li> <li>◆ la cartographie des crimes autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagements de la GRC</li> <li>◆ Données sociodémographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <a href="#"><u>Accroissement de la participation des citoyens</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Collaboration</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Transparence accrue</u></a></li> <li>◆ <a href="#"><u>Confiance</u></a></li> </ul>

### Indicateurs clés de rendement

Chaque initiative se verra attribuer un ou plusieurs indicateurs clés de rendement afin d'établir des points de référence en matière de réussite qui pourront servir à ajuster les éléments du plan d'action tout au long de leur mise en œuvre. Pour garantir la responsabilisation et la transparence, le suivi des jalons fera l'objet d'un rapport au moins annuel et sera accessible au public sur le Portail du gouvernement ouvert.